PASS'LOISIRS DE LA MSA DU NORD-PAS-DE-CALAIS

La MSA propose une aide, pouvant aller jusqu'à 100 € par an et par enfant aux jeunes de 0 à 20 ans pour leurs frais d'inscription à une activité sportive, culturelle ou artistique. Il est possible également de bénéficier d'une prise en charge de 50 % pour les activités en famille, telles que les événements, le cinéma, les visites culturelles, la piscine, les parcs d'attraction, etc. Le quotient familial des parents doit être inférieur ou égal à 800 €.

https://nord-pasdecalais.msa.fr/lfy/web/msa-du-nord-pas-de-calais/le-pass-loisirs

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (MSA)
19 rue de Paris
93013 - Bobigny Cedex
http://www.msa.fr